

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 1er mai 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240501-1461

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION - LOTS 1 636 895, 1 636 897, 1 636 907 ET 1 636 916

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abandonner le droit de préemption sur les lots 1 636 895, 1 636 897, 1 636 907 et 1 636 916 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les démarches requises afin de faire radier l'avis d'assujettissement du droit de préemption publié au registre foncier.

(SD-2024-2134)

CE-20240501-1462

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORTS FINAUX DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Cosmodôme;
Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval inc.

(SD-2024-2349)

CE-20240501-1463

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 17 avril 2024 à 9 h 01.

(SD-2024-2057)

CE-20240501-1464

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 17 avril 2024 à 9 h 18.

(SD-2024-2057)

CE-20240501-1465

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un intégrateur de solutions PowerApps/Sharepoint pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 218 403,06 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1794811)
(SD-2024-1838)

CE-20240501-1466

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 199 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1794811)
(SD-2024-1838)



CE-20240501-1467

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en architecture de sécurité des TI sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour les projets non capitalisables du Service de l'innovation et des technologies, au montant de 147 911,55 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1796821)
(SD-2024-2127)

CE-20240501-1468

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en évaluation des vulnérabilités des systèmes TI intermédiaire pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour les projets non capitalisables du Service de l'innovation et des technologies, au montant de 59 618,70 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1796860)
(SD-2024-2142)

CE-20240501-1469

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1496

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un expert en sécurité applicative des services TI Intermédiaire pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour les projets non capitalisables du Service de l'innovation et des technologies, au montant de 73 445,11 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1496.

(CT:1796953)



(SD-2024-2156)

CE-20240501-1470

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 25 mars et du 24 avril 2024 concernant des déboursés de 98 975 978 \$.

(SD-2024-2288)

CE-20240501-1471

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATIONS -
FINANCEMENT - DÉPENSES NON CAPITALISABLES 2024**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser la trésorière à financer les dépenses non capitalisables de 2024 à même le paiement comptant des immobilisations prévu au budget de fonctionnement, pour un montant maximum de 10 000 000 \$;

d'autoriser la trésorière à effectuer les virements de crédits requis.

(SD-2024-2310)

CE-20240501-1472

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2079**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2079, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'exécution sur demande de services professionnels d'architectes pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services durant les travaux de divers projets, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Cardin Julien inc.

lot 1

2 069 550 \$;

Hut Architecture inc.

lot 2

1 379 700 \$.



(CT:1785722)
(SD-2024-539)

CE-20240501-1473

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1690

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1690, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières recyclables, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Derichebourg Canada Environnement inc.
lot 1
16 554 881,37 \$;

lot 2
14 902 467,20 \$.

(CT:1787346)
(SD-2024-808)

CE-20240501-1474

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2017

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2017, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles en conteneurs semi-enfouis à chargement par grue, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Derichebourg Canada Environnement inc.
lot 1
1 401 485,92 \$;

Services Ricova inc.
lot 2
792 292,73 \$.

(CT:1787391)
(SD-2024-819)



CE-20240501-1475

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2028

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2028, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles en conteneurs à chargement avant, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9386-0120 Québec inc. (Environmental 360 Solutions)
lot 1
422 136,46 \$;

Environnement Routier NRJ inc.
lot 2
1 927 371,92 \$.

(CT:1787452)
(SD-2024-829)

CE-20240501-1476

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2016

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2016 à FNX-Innov inc., au montant total de 433 455,75 \$, pour les services professionnels d'une firme multidisciplinaire pour l'élaboration d'études préparatoires, d'études conceptuelles et des plans et devis ainsi que l'assistance technique pour la mise en oeuvre du Parc en innovation agricole de Laval (PIAL), pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 329 426,37 \$;

la phase B «soutien technique durant les travaux», au montant de 104 029,38 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service.

(CT:1788806)
(SD-2024-981)



Les discussions sur le point 36.6 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240501-1477

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2163

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2163, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 3, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
2 228 697,25 \$.

(CT:1790751)
(SD-2024-1250)

CE-20240501-1478

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2163

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 3, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 178 259,54 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 4;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 35 448,63 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2163 par le conseil municipal.

(CT:1790751)



(SD-2024-1250)

CE-20240501-1479

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2163

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 3 225 \$, dans le cadre du contrat DOS-2163 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 3, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1790751)
(SD-2024-1250)

CE-20240501-1480

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2163

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 2 436 978 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 3, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2163 par le conseil municipal.

(CT:1790751)
(SD-2024-1250)

CE-20240501-1481

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2164

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2164, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 4, pour une période de 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.



2 808 505,48 \$.

(CT:1790756)
(SD-2024-1251)

CE-20240501-1482

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2164

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 4, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser IGF Axiom inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 167 501,33 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 5;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 47 813,30 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2164 par le conseil municipal.

(CT:1790756)
(SD-2024-1251)

CE-20240501-1483

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2164

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 161 \$, dans le cadre du contrat DOS-2164 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 4, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.



(CT:1790756)
(SD-2024-1251)

CE-20240501-1484

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2164

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 3 018 766 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement de travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 4, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2164 par le conseil municipal.

(CT:1790756)
(SD-2024-1251)

CE-20240501-1485

OCTROI - CONTRAT DOS-2351

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2351, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de formation en développement du leadership au Service de police, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

9102-0529 Québec inc.
86 231,25 \$.

(CT:1791166)
(SD-2024-1310)

CE-20240501-1486

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2102, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Solex inc.



213 595,96 \$.

(CT:1791284)
(SD-2024-1320)

CE-20240501-1487

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Groupe Solex inc. pour les travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer le soutien technique durant la réalisation desdits travaux, au montant de 5 974,10 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 4;

d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 78 612,22 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482, lot 3;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux, les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire ainsi que le suivi environnemental durant la réalisation desdits travaux, au montant de 45 955,16 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2102 par le conseil municipal.

(CT:1791284)
(SD-2024-1320)

CE-20240501-1488

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2102

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance est



imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 5 702 \$, dans le cadre du contrat DOS-2102 pour les travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1791284)
(SD-2024-1320)

CE-20240501-1489

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2102**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 339 451 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la chaussée sur la rue Debussy, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2102 par le conseil municipal.

(CT:1791284)
(SD-2024-1320)

CE-20240501-1490

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2179**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2179, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les travaux de plantation d'arbres dans le cadre du plan d'action visant à réduire les îlots de chaleur et à augmenter la canopée sur le territoire lavallois, programme 2024-2025-2026, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Urbex Construction inc.
lot 1
5 671 797,23 \$;

lot 2
5 671 797,23 \$.

(CT:1791406)
(SD-2024-1347)



CE-20240501-1491

**AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-2179**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance est imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, aux montants estimés de 967,50 \$ pour le lot 1 et de 967,50 \$ pour le lot 2, le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2179 par le conseil municipal.

(CT:1791406)
(SD-2024-1347)

CE-20240501-1492

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
AJUSTEMENT DES QUANTITÉS - CONTRAT DOS-2179**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser l'ajustement, au besoin, des quantités pour les items prévus aux bordereaux de soumission reliés au contrat DOS-2179 pour les travaux de plantation d'arbres dans le cadre du plan d'action visant à réduire les îlots de chaleur et à augmenter la canopée sur le territoire lavallois, programme 2024-2025-2026, le tout dans le respect du montant et de la nature du contrat adjugé, et ce, nonobstant toute disposition contraire prévue à la politique de gestion et d'encadrement des contingences.

(CT:1791406)
(SD-2024-1347)

CE-20240501-1493

**DÉPENSES - RÈGLEMENTS L-12732-F ET L-12985-F -
CONTRAT DOS-2179**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au:

Règlement L-12732-F, un montant de 5 180 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans;

Règlement L-12985-F, un montant de 6 216 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.



le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2179 par le conseil municipal.

(CT:1791406)
(SD-2024-1347)

CE-20240501-1494

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT EXE-
0498

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de la fourniture de produits de remplacement pour la signalisation routière, prévue au contrat EXE-0498, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 488 643,75 \$ à Signalisation Kalitec inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 12 mars 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1791776)
(SD-2024-1417)

CE-20240501-1495

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 9-1-1 prochaine génération, prévues au contrat OS-SP-30129, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 450 143,29 \$ à Comtech Solacom Technologies inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 5 avril 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1792173)
(SD-2024-1471)

CE-20240501-1496

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - CONTRAT OS-SP-30129

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 109 600 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des quantités supplémentaires du contrat OS-SP-30129 par le conseil municipal.

(CT:1792173)
(SD-2024-1471)

CE-20240501-1497

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1942

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1942, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison d'hypochlorite de sodium 12 % en vrac, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

KIK Holdco Company inc. (Lavo)
1 895 416,63 \$.

(CT:1792730)
(SD-2024-1514)

CE-20240501-1498

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1824, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le contrat à exécution sur demande pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.
lot 1
4 380 547,50 \$;

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.
lot 2
2 190 273,75 \$.

(CT:1792747)
(SD-2024-1518)



CE-20240501-1499

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Réhabilitation Du O inc. pour le lot 1 et par Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour le lot 2, pour le contrat à exécution sur demande pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à effectuer la surveillance desdits travaux;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal.

(CT:1792747)
(SD-2024-1518)

CE-20240501-1500

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé à 12 900 \$, dans le cadre du contrat DOS-1824 pour un contrat à exécution sur demande pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1792747)
(SD-2024-1518)

CE-20240501-1501

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 3 577 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal.

(CT:1792747)



(SD-2024-1518)

CE-20240501-1502

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13082-F - CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13082-F, un montant de 2 376 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal.

(CT:1792747)
(SD-2024-1518)

CE-20240501-1503

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 660 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1824 par le conseil municipal.

(CT:1792747)
(SD-2024-1518)

Les discussions sur le point 36.17 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240501-1504

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1430, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc.
9 482 806,30 \$.



(CT:1792930)
(SD-2024-1548)

CE-20240501-1505

DÉBUT ET ASSISTANCE TECHNIQUE - CONTRAT DOS-1430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Duroking Construction inc. / 9200-2088 Québec inc. pour les travaux d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX Innov inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, phase B, assistance technique, au montant de 128 740,36 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29222;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1430 par le conseil municipal.

(CT:1792930)
(SD-2024-1548)

CE-20240501-1506

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-1430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance est imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 1 548 \$, dans le cadre du contrat DOS-1430 pour les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1792930)



(SD-2024-1548)

CE-20240501-1507

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-1430

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 3 688 700 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement relatif aux travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage ainsi que des travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1430 par le conseil municipal.

(CT:1792930)
(SD-2024-1548)

CE-20240501-1508

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2297

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2297, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces, l'entretien et la réparation des équipements de marque RAVO, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Cubex ltée
1 176 106,01 \$.

(CT:1792943)
(SD-2024-1549)

CE-20240501-1509

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2033

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2033, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'outils et d'équipements pour mécanique automobile, véhicules lourds et machinerie, pour une période de 5 ans, le tout



selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Service d'outils F.G.L. inc.
518 793,99 \$.

(CT:1793218)
(SD-2024-1589)

CE-20240501-1510

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1673

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1673, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, pour une période de 150 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction G-NESIS inc.
6 145 637,95 \$.

(CT:1794220)
(SD-2024-1732)

CE-20240501-1511

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉBUT, ASSISTANCE
ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-1673

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le début des travaux par Construction G-NESIS inc. pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser FNX-Innov inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie, phase B, durant la réalisation desdits travaux, au montant de 287 216,18 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 1;

d'autoriser Stantec Experts-Conseils ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 183 529,76 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1673 par le conseil municipal.

(CT:1794220)
(SD-2024-1732)

CE-20240501-1512

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-1673

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 28 750 \$, dans le cadre du contrat DOS-1673 pour les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 6, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1794220)
(SD-2024-1732)

CE-20240501-1513

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13027-F - CONTRAT DOS-1673

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13027-F, un montant de 6 741 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1673 par le conseil municipal.

(CT:1794220)
(SD-2024-1732)

CE-20240501-1514

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2201

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2201, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour



l'acquisition et l'installation de casiers métalliques pour vestiaires, pour une période de 5 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9394-5202 Québec inc. (Lincora)
340 232,87 \$.

(CT:1794299)
(SD-2024-1748)

CE-20240501-1515

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-2201

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 341 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2201 par le conseil municipal.

(CT:1794299)
(SD-2024-1748)

CE-20240501-1516

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2279

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2279, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la réfection de toiture métallique, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Couvertures St-Léonard inc.
141 994,13 \$.

(CT:1794803)
(SD-2024-1836)

CE-20240501-1517

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2279

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Les couvertures St-Léonard inc. pour la réfection de toiture métallique, et ce, sur réception des documents exigés à l'appel d'offres;

d'autoriser Artesa inc. à effectuer le soutien technique et la surveillance des travaux sans résidence durant la réalisation desdits



travaux pour la phase B, soutien technique durant les travaux, au montant de 809,37 \$ et pour la phase C, surveillance des travaux sans résidence, au montant de 1 079,16 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-999.

(CT:1794803)
(SD-2024-1836)

CE-20240501-1518

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-2279

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 145 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1794803)
(SD-2024-1836)

CE-20240501-1519

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2203

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2203, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de nettoyage industriel des espaces garages de bâtiments municipaux, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

GDI Services (Québec) SEC
192 845,36 \$.

(CT:1795090)
(SD-2024-1889)

CE-20240501-1520

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2387

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'aménagement d'aires d'exercices pour chiens au parc Berthiaume-Du Tremblay et sur la rue de la Plage-Venise;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel



d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1954)

CE-20240501-1521

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2368

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition en location de liens Internet pour différents sites;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1998)

CE-20240501-1522

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-29372

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre de la location d'équipements d'impression et gestion du parc, lot 1, prévue au contrat SP-29372, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 344 925 \$ à Copiscope inc. (Delcom), dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 19 avril 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1796089)
(SD-2024-2061)

CE-20240501-1523

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2416

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de déconstruction de bâtiment situé au 3600, boulevard Saint-



Elzéar Ouest, Laval.

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2083)

CE-20240501-1524

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13122

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13122 modifiant le Règlement L-12628 sur la gestion contractuelle.

(SD-2024-2199)

CE-20240501-1525

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13122

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13122 modifiant le Règlement L-12628 sur la gestion contractuelle.

(SD-2024-2199)

CE-20240501-1526

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT L-13122

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13122 modifiant le Règlement L-12628 sur la gestion contractuelle.

(SD-2024-2199)

CE-20240501-1527

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Fondation de l'entrepreneurship (Réseau Mentorat Laval) et la Ville de Laval concernant le versement d'un montant de 40 000 \$ pour assurer le maintien et le développement des services de mentorat aux entrepreneurs lavallois, pour la période de janvier à décembre 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1759559)
(SD-2023-3584)

CE-20240501-1528

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - OFFICE DU TOURISME DE
LAVAL INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et l'Office du tourisme de Laval inc. pour soutenir ses opérations et l'industrie touristique de la Ville pour les années 2024 à 2026, au montant de 1 247 400 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1795306)
(SD-2024-1932)

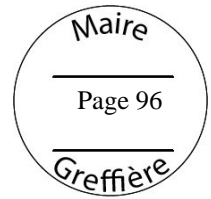
CE-20240501-1529

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT SUR
L'ÉCONOMIE DE LAVAL 2023**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport sur l'économie de Laval 2023.

(SD-2024-2094)



CE-20240501-1530

**APPROBATION - RÉORGANISATION CORPORATIVE -
ATLANTIS STRENGTH INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la réorganisation corporative visant notamment à transférer certains équipements et éléments de propriété intellectuelle à une autre entité au sein du groupe d'Atlantis, conformément aux dispositions de l'entente intervenue entre la Ville de Laval et Atlantis Strength inc. par laquelle cette dernière a obtenu une aide financière dans le cadre du programme Accélérateurs d'opportunités - Soutien à la productivité, en décembre 2022;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou l'assistant directeur à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-2113)

CE-20240501-1531

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 602 461 du cadastre du Québec, situé au 10, 6e Avenue, concernant les contraventions au Règlement numéro L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-2169)

CE-20240501-1532

**REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-
2023-152**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 197 602, 1 197 603, 1 197 604, 1 197 605, 1 197 606, 1 197 607, 1 197 608, 1 197 609, 1 197 611, 1 197 626, 1 197 638, 1 197 643, 1 197 646, 1 197 647, 1 197 648, 1 197 649, 1 197 650, 1 197 651, 1 197 652, 1 197 653, 1 197 661, 1 197 666, 1 197 671, 1 197 679, 1 197 680, 1 197 681, 1 197 684, 1 197 685, 1 197 686, 1 197 687, 1 197 688, 1 197 689, 1 197 941, 2 555 707 et 2 555 708 du cadastre du Québec par le lot 6 537 159 projeté dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François



Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 29 août 2022, sous le numéro 7252 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-152;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3837)

CE-20240501-1533

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2023-256

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 195 062, 1 195 075, 1 195 577, 1 197 587, 1 197 590, 1 197 957 et 6 389 658 du cadastre du Québec par le lot 6 528 304 projeté dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 29 juin 2022, sous le numéro 7221 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2023-256;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-603)

CE-20240501-1534

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-9

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

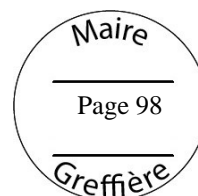
de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage.

(SD-2024-699)

CE-20240501-1535

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-9

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-9 modifiant le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y ajuster certaines normes d'affichage;

de fixer l'assemblée publique de consultation au jeudi 23 mai 2024 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2024-699)

CE-20240501-1536

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - 9250-6443 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2023-3 de 9250-6443 Québec inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser sur le lot 1 640 597 du cadastre du Québec, situé au 315, 6e Avenue, les usages conditionnels des regroupements d'usages «Maison de chambres et pension (151)» et «Résidence et maison d'étudiants (153)» du groupe d'usages «Habitation de chambres (H3)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-33.

(SD-2024-777)

CE-20240501-1537

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2024-62

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 4 285 294, 4 285 295 et 4 682 819 du cadastre du Québec par le lot 6 623 164 projeté dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 22 février 2024, sous le numéro 7466 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-62;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1381)

CE-20240501-1538

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval afin d'étendre les fonctions autorisées à l'extérieur du périmètre urbain pour des raisons de sécurité publique.

(SD-2024-1739)

CE-20240501-1539

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.6

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro S.A.D.R.-1.6 modifiant le Règlement numéro S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval préparé par le Service de l'urbanisme et joint au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1739)

CE-20240501-1540

REMPLACEMENT CADASTRAL - FRANCIS KEVIN MAINVILLE - PL-2023-224

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais des parcs par le versement de la somme de 19 660 \$.

(SD-2024-1923)

CE-20240501-1541

APPROBATION - ENTENTE DE FINANCEMENT - SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ET OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de financement à intervenir entre la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal d'habitation de Laval et la Ville de Laval dans le cadre du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement, volet 2, pour les années 2023 et 2024;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1797153)
(SD-2024-2055)

CE-20240501-1542

REPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2024-71

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement des lots 1 165 666 et 1 637 922 du cadastre du Québec par les lots 6 622 637 et 6 622 638 projetés dudit cadastre, montrés sur le plan préparé par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, 18 mars 2024, sous le numéro 7476 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2024-71;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2086)

CE-20240501-1543

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0151 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement pour la construction d'un bâtiment institutionnel sur les lots 1 165 666 et 1 637 922 (lots projetés 6 622 637 et 6 622 638) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-83.

(SD-2024-2089)

CE-20240501-1544

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÉSOLUTION - ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT L-PPU-15

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter une résolution indiquant que l'entrée en vigueur du Règlement numéro L-PPU-15 modifiant le Règlement L-PPU-13 édictant un programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Laval afin de modifier le plan du tracé projeté des voies de circulation et le plan des espaces verts et publics existants et projetés et d'apporter une précision au mécanisme de cession des emprises des voies de circulation projetées ne requiert pas d'apporter des modifications aux règlements d'urbanisme.

(SD-2024-2097)

CE-20240501-1545

AUTORISATION - REMBOURSEMENT - LOT 1 404 000

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20210331-937, le comité exécutif acceptait la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2020-171 de M. Yvan Saulnier, propriétaire, à l'effet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 4 étages, sur le lot 1 404 000 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-107;

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20210331-936, le comité exécutif acceptait la demande de M. Yvan Saulnier, propriétaire, à l'effet d'obtenir une exemption de l'obligation de fournir 8 cases de stationnement pour desservir un projet d'habitation multifamiliale isolée de 4 étages sur le lot projeté 1 404 000 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2021-104;

ATTENDU QUE les plans n'ont pas été déposés dans les délais et que le projet n'ira pas de l'avant;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble est décédé et que son épouse Mme Sylvie Lemelin est l'exécutrice testamentaire de la succession;

ATTENDU QUE l'exécutrice testamentaire a demandé le remboursement du montant de 40 000 \$ versé à la Ville à la suite de l'adoption de la résolution CE-20210331-936 acceptant la demande d'exemption de cases de stationnement du propriétaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le remboursement d'un montant de 40 000 \$ à Mme Sylvie Lemelin, exécutrice testamentaire du propriétaire, du lot projeté 1 404 000 du cadastre du Québec, situé sur l'avenue Léo-Lacombe, versé à la Ville à la suite de l'acceptation d'une demande d'exemption de cases de stationnement URB-2020-13164.

(SD-2024-2153)



CE-20240501-1546

**RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT SP-30145**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 28 mars 2024 en lien avec le contrat SP-30145 pour les travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval dans le cadre du Plan directeur du réseau piétonnier 2021, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1793660)
(SD-2024-1635)

CE-20240501-1547

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-
30145**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 61 242,90 \$ pour la contingence du contrat SP-30145 relatif aux travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval dans le cadre du Plan directeur du réseau piétonnier 2021.

(CT:1793660)
(SD-2024-1635)

CE-20240501-1548

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-561

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser WSP Canada inc. à procéder à la préparation des plans et devis, à l'assistance pendant la période d'appel d'offres et à l'assistance technique durant les travaux de modification des feux de circulation en lien avec le déploiement de liens cyclables super structurants prévus au plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Laval, lot 1, à savoir:

la phase A «plans et devis et documents d'appels d'offres» vise à réaliser les plans et devis du projet, au montant de 192 408,17 \$;

la phase B «soutien technique durant les travaux» vise à réaliser le soutien technique durant les travaux du projet, au montant de 23



470,38 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «plans et devis et documents d'appels d'offres»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-561, lot 2.

(CT:1793887)
(SD-2024-1677)

CE-20240501-1549

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-561

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 175 700 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1793887)
(SD-2024-1677)

CE-20240501-1550

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME
PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;



de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus et à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) des demandes d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023, volet 1, infrastructures d'eau, sous-volet 1.1 études préliminaires et plans et devis pour les projets:

travaux d'installation d'une conduite maitresse et d'urbanisation sur la montée Masson, entre le boulevard Lévesque et l'autoroute 25 (A-25);

installation de conduites maitresses d'aqueduc pour la desserte de l'est de l'île Saint-Vincent-de-Paul, tronçon A incluant le réaménagement de la place J.-Eudes-Blanchard;

augmentation de capacité du réseau pseudo-domestique pour régler une problématique de refoulement d'égout sur la rue de Gruyères, incluant la déviation d'un collecteur pluvial, phase 2.

(SD-2024-1807)

CE-20240501-1551

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME
PRIMEAU 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprenne bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:



de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à la Ville et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une demande d'aide financière dans le cadre du PRIMEAU 2023, volet 1 infrastructures d'eau, sous-volet 1.2 réalisation des travaux pour les projets:

construction de bassins de rétention - Réservoir Cartier;

travaux de prolongement de conduites d'aqueduc sur les rues des Marins, Chalutier et du Phare;

travaux construction d'une conduite d'aqueduc sur le rang Saint-Elzéar, de la montée Rouville à la montée Saint-François, ainsi que la rue des Tisserands avec le remplacement des ponceaux et la conduite d'aqueduc existante sur la montée Rouville;

revitalisation du secteur de la station de métro Cartier - Réaménagement de l'entrée de ville Pont-Viau.

(SD-2024-1808)

CE-20240501-1552

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RÉSILIENCE ET
D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS**

ATTENDU QUE la Ville de Laval a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet d'aménagement d'un ouvrage de protection contre les inondations



dans le secteur de la rue Saint-Judes, phase 1;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de résilience et d'adaptation aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilient;

de s'engager à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont applicables;

de s'engager, si une aide financière pour son projet est obtenue, à payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1816)

CE-20240501-1553

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RÉSILIENCE ET
D'ADAPTATION FACE AUX INONDATIONS

ATTENDU QUE la Ville de Laval a pris connaissance du guide du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients,

ATTENDU QUE la Ville s'engage à respecter toutes les modalités qui lui sont applicables ou qui sont applicables à son projet d'étude de conception de solutions du cours d'eau Paradis et de son bassin versant;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme de résilience et d'adaptation aux inondations (PRAFI), volet aménagements résilients;

de s'engager à respecter les modalités du guide du PRAFI qui lui sont



applicables;

de s'engager, si une aide financière pour son projet est obtenue, à payer tous les coûts non admissibles au PRAFI associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts, la part des coûts admissibles qui n'est pas subventionnée et qui lui incombe, ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien de l'infrastructure ou de l'aménagement subventionné;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents aux fins des présentes.

(SD-2024-1817)

CE-20240501-1554

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - DEMANDE
D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RESTAURATION ET
DE CRÉATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'aide financière dans le cadre du programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques (PRCMHH), volet 2 soutien à la réalisation de projets de restauration ou de création de milieux humides et hydriques pour le projet de construction d'une traversée multifonctionnelle du cours d'eau Papineau par la rue Guénette;

de s'engager à respecter toutes les modalités du cadre normatif qui sont applicables à la Ville de Laval;

de s'engager à payer sa part des coûts non admissibles du projet ainsi qu'à payer le coût des activités engagées préalablement à l'évaluation finale;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1826)

CE-20240501-1555

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation permettant le stationnement pour une durée de 10 minutes, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 8 h 30 et 14 h 30 à 15 h 30, du 24 août au 24 juin, du

côté sud du boulevard du Souvenir, entre la rue Lucien-Paiement et l'accès au stationnement du Collège Letendre, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/012 préparés par le Service de l'ingénierie le 28 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-1981)

CE-20240501-1556

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour interdire le mouvement de virage à droite au feu rouge aux approches nord, est et ouest de l'intersection des boulevards du Souvenir et de l'Avenir, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/103 préparés par le Service de l'ingénierie le 3 avril 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-2098)

CE-20240501-1557

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13089

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13089 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures pour le prolongement des boulevards de la Renaissance et des Rossignols, sur une partie des lots 2 784 017, 2 784 120, 1 269 666, 1 269 853 et 5 560 663 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition d'une partie des lots 2 784 017 et 5 560 663 dudit cadastre, et décrétant un emprunt de 14 595 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2166)

CE-20240501-1558

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13089

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion



en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13089 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures pour le prolongement des boulevards de la Renaissance et des Rossignols, sur une partie des lots 2 784 017, 2 784 120, 1 269 666, 1 269 853 et 5 560 663 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition d'une partie des lots 2 784 017 et 5 560 663 dudit cadastre, et décrétant un emprunt de 14 595 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2166)

CE-20240501-1559

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13089**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13089 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures pour le prolongement des boulevards de la Renaissance et des Rossignols, sur une partie des lots 2 784 017, 2 784 120, 1 269 666, 1 269 853 et 5 560 663 du cadastre du Québec ainsi que l'acquisition d'une partie des lots 2 784 017 et 5 560 663 dudit cadastre, et décrétant un emprunt de 14 595 000 \$ à cette fin.

(SD-2024-2166)

CE-20240501-1560

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la modification de la signalisation sur l'avenue Mondor, aux abords de l'école secondaire Georges-Vanier, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/247 préparés par le Service de l'ingénierie le 21 novembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-2200)

CE-20240501-1561

**APPROBATION - PERMISSION D'OCCUPATION - MINISTRE
DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la permission d'occupation à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre des Transports et de la Mobilité durable concernant la location du lot 1 083 389 du cadastre du Québec, d'une superficie de 7 573,7 mètres carrés, pour une période de 3 ans soit, une année commençant à la signature de la permission, plus 2 périodes de renouvellement automatique, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette permission d'occupation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1793549)
(SD-2024-1626)

CE-20240501-1562

APPROBATION - CONVENTION DE PROLONGATION DE BAIL EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU MOULIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de prolongation de bail à intervenir entre Ville de Laval et Société en commandite du Moulin concernant la location d'un local situé au 1235, montée du Moulin, d'une superficie de 607,8 mètres carrés, pour une période de 6 mois, soit du 1er mai au 31 octobre 2024, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1794473)
(SD-2024-1776)

Les discussions sur le point 54.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240501-1563

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13114

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13114 établissant un programme de subventions pour



encourager les aménagements végétalisés.

(SD-2024-1742)

CE-20240501-1564

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13114

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13114 établissant un programme de subventions pour encourager les aménagements végétalisés.

(SD-2024-1742)

CE-20240501-1565

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13114

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13114 établissant un programme de subventions pour encourager les aménagements végétalisés.

(SD-2024-1742)

CE-20240501-1566

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE DE SERVICES -
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant à l'entente de services intervenue entre la Ville de Laval et le Conseil régional de l'environnement de Laval concernant l'inventaire et la caractérisation des milieux humides, hydriques et naturels lavallois pour les années 2023, 2024 et 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(SD-2024-1926)

CE-20240501-1567

PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 454 671 du cadastre du Québec, situé au 5300, boulevard Lévesque Ouest, concernant les contraventions au Règlement CDU-1 et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-1957)

CE-20240501-1568

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME
PRIMEAU 2023**

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle et à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;

de s'engager à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023 ainsi que tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;



d'autoriser le Service de la gestion de l'eau à déposer au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023.

(SD-2024-64)

CE-20240501-1569

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATIONS -
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE
2024**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver, pour l'année 2024, les modifications au programme triennal d'immobilisations (PTI) dans les programmes et les projets suivants:

une diminution du programme 56-10401 Réhabilitation d'égouts et d'aqueduc afin que celui-ci passe de 1 450 000 \$ en 2024, à 1 350 000 \$;

une diminution du programme 56-10402 Rénovation et mise aux normes des usines d'eau potable afin que celui-ci passe de 3 123 000 \$ en 2024, à 3 023 000 \$;

une augmentation du programme 56-10403 Rénovation et mise aux normes des usines d'eaux usées afin que celui-ci passe de 3 542 600 \$ en 2024, à 5 518 700 \$;

une augmentation du programme 56-10404 Rénovation et mise aux normes des stations de pompage afin que celui-ci passe de 2 335 000 \$ en 2024, à 4 109 000 \$;

une diminution du programme 56-10411 Honoraires préliminaires - Gestion de l'eau afin que celui-ci passe de 1 545 000 \$ en 2024, à 100 000 \$;

une diminution du projet 56-00016 Réservoir d'eau potable en réseau (40 000m³) et travaux associés afin que celui-ci passe de 350 000 \$ en 2024, à 150 000 \$;

une diminution du projet 56-00017 Réservoir d'eau potable en réseau (10 000m³) et travaux associés afin que celui-ci passe de 315 000 \$ en 2024, à 100 000 \$;

une diminution du projet 56-00029 Amélioration de la source électrique d'urgence à la station Chomedey afin que celui-ci passe de 474 000 \$ en 2024, à 274 000 \$;

une diminution du projet 56-00041 Travaux de mise à niveau de centres de contrôle de moteurs dans les stations d'eau potable et les StaRRE afin que celui-ci passe de 915 000 \$ en 2024, à 250 000 \$;



une diminution du projet 56-00043 Réfection de la station de pompage Bellerive afin que celui-ci passe de 200 000 \$ en 2024, à 50 000 \$;

une diminution du projet 56-00044 Stations de pompage St-Théophile et Du Portage - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 128 000 \$ en 2024, à 25 000 \$;

une diminution du projet 56-00045 Station de pompage St-Martin - Mise à niveau afin que celui-ci passe de 145 000\$ en 2024, à 25 000 \$;

une diminution du projet 56-00049 Réfection de la station de pompage Sainte-Rose et construction d'un réservoir de rétention afin que celui-ci passe de 194 000 \$ en 2024, à 56 000 \$;

une diminution du projet 56-00051 Réfection de la station de pompage des Prairies Ouest afin que celui-ci passe de 150 000 \$ en 2024, à 25 000 \$.

(SD-2024-1453)

CE-20240501-1570

APPROBATION - ENTENTE DE GESTION - TENNIS LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de gestion à intervenir entre Tennis Laval et Ville de Laval concernant la coordination des activités, en plus de certains services d'entretien, aux parcs Saint-Victor et Couvrette, pour l'année 2024, au montant de 56 337,75 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1792206)
(SD-2024-1473)

CE-20240501-1571

APPROBATION - ENTENTE - LOISIRS RENAUD-COURSOL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et les Loisirs Renaud-Coursol concernant la gestion du pavillon communautaire Renaud-Coursol, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, au montant de 17 188,76 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.



(CT:1797541)
(SD-2024-1663)

CE-20240501-1572

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - BUREAU
D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN
INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin inc. concernant le versement d'une subvention au montant maximale de 40 780 \$ pour la réalisation du projet «Le secondaire à ma manière», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 40 780 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, et ce, afin d'octroyer une subvention dans le cadre du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin inc.;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1794736)
(SD-2024-1829)

CE-20240501-1573

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - RELAIS
COMMUNAUTAIRE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Relais communautaire de Laval concernant le versement d'une subvention au montant maximal de 170 316 \$ pour la réalisation du projet «Un habit pour un ami», et ce, dans le cadre du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 170 316 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, et ce, afin d'octroyer une subvention dans le cadre du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Relais communautaire de Laval;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1794736)
(SD-2024-1829)

Au point 60.4 de l'ordre du jour, la conseillère Sandra Desmeules déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20240501-1574

APPROBATION - ADDENDA - ENTENTE DE PARTENARIAT-FONDATION CITÉ DE LA SANTÉ ET FONDATION DU CENTRE JEUNESSE DE LAVAL ET DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉPENDANCE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'addenda à l'entente de partenariat à intervenir entre la Ville de Laval, la Fondation Cité de la Santé et la Fondation du Centre jeunesse de Laval et du Centre de réadaptation en dépendance Laval dans le cadre de l'entente de partenariat «Déploiement du projet Clé à Laval» soutenue par le biais du Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1980)

CE-20240501-1575

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉE 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver, pour l'année 2024, une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) de 400 000 \$ pour le programme «60-10701 Acquisition d'équipements», afin que celui passe de 1 500 000 \$ à 1 900 000 \$.

(SD-2024-1985)



À 9 h 22, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière